



Publié le 26 décembre 2016 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Petit-déjeuner / débat sur la réforme du droit des contrats

Notre cabinet organise en partenariat avec le Cabinet Conseil et Courtage en Assurance de Lyon (CCAL) un petit-déjeuner / débat le mardi 10 janvier 2017 de 9h à 11h dans les locaux du Prisme, club de dirigeants de la région lyonnaise, sur le thème de la réforme du droit des contrats, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016, et ses impacts sur la pratique rédactionnelle des contrats d'achat ou de vente de produits ou services.

[Consulter le programme et réserver votre place](#)

Soulier Bunch est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.